L’UE planche sur une décote de la dette grecque de 50 à 60%

23/10/2011 à 7h00

Les créanciers privés de la Grèce pourraient devoir accepter une perte allant jusqu’à 60% sur leurs titres souverains, au lieu de 21% prévu par l’accord du 21 juillet, afin que la dette grecque puisse redevenir soutenable sur le long terme, selon un rapport qui servira de base aux décisions des dirigeants de la zone euro qui se réunissent dimanche et mercredi à Bruxelles.

Les ministres européens des Finances planchent samedi sur différents scénarios et tentent d’aplanir leurs différences sur le caractère volontaire ou non d’une telle participation du secteur privé à un nouveau plan de sauvetage à la Grèce.

Suite et commentaires sur Fortune